28ème CONCOURS REGIONAL DE PIANO DE MALESTROIT

ET 2er CONCOURS D'ACCORDEON CHROMATIQUE

29 ET 30 MARS 2025 SALLE DES FÊTES- MALESTROIT
PLACE SOUS LA PRESIDENCE DE : Martial TRIONNAIRE

LES CANDIDATS POURRONT SE FAIRE INSCRIRE DANS LES CATEGORIES SUIVANTES :

ENFANTIN
INITIATION
DEBUTANT
PREPARATOIRE
ELEMENTAIRE
SECONDAIRE
MOYENNE
SUPERIEUR
VIRTUOSITE
EXCELLENCE
PROFESSIONNEL
HONNEUR
DIPLÔME DE CONCERT
PRIX SPECIAL DU JURY

REGLEMENT :

TOUS LES CANDIDATS INTERPRETERONT

UN SEUL MORCEAU CHOISIS DANS LA LISTE DES MORCEAUX IMPOSES

ATTENTION :

A PARTIR DE **LA CATEGORIE MOYENNE**, LES CANDIDATS DEVRONT OBLIGATOIREMENT PRESENTER **UN SECOND MORCEAU DE LEUR CHOIX**

LES DECISIONS DU JURY SERONT SANS APPEL ET LES CANDIDATS S'ENGAGENT A LES RESPECTER.

LES DROITS D'INSCRIPTIONS SONT FIXES A :

35 € POUR LES CATEGORIES ENFANTIN A SECONDAIRE

40 € POUR LES CATEGORIES MOYENNE A EXCELLENCE

50 € POUR LES CATEGORIES PROFESSIONNEL ET HONNEUR

60€ POUR LE DIPLÔME DE CONCERT ET LE PRIX SPECIAL DU JURY

40 € POUR LES 4 MAINS PIANO
DUO D'ACCORDEON ET LES MELOMANES

LES PHOTOCOPIES SONT INTERDITES PAR LA LOI ET NE SERONT PAS ADMISES.
L'HORAIRE DES PASSAGES SERA DETERMINE EN FONCTION DE LA RECEPTION DES BULLETINS D'INSCRIPTION ET DU CHOIX DES CANDIDATS PAR DEMI-JOURNEE

ATTENTION LES INSCRIPTIONS SERONT DEFINITIVEMENT CLOSES LE SAMEDI 22 MARS 2025

TOUTE INSCRIPTION NOUS PARVENANT APRES LA DATE LIMITE SERA REFUSEE.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, REGLEMENT MORCEAUX IMPOSES, INSCRIPTIONS, S'ADRESSER A :

ECOLE DE MUSIQUE DE MALESTOIT

SECRETARIAT DU CONCOURS

16 RUE VICTOR GAULTIER 56140 MALESTROIT

06 14 61 31 32 Email : mtrionnaire@aol.com

LES CANDIDATS DEVRONT ADRESSER LEUR BULLETIN D'INSCRITPION ET LE VERSEMENT DU MONTANT DES DROITS PAR CHEQUE BANCAIRE A L'ORDRE DE **: ECOLE DE MUSIQUE DE MALESTROIT..**

28ème EDITION DU CONCOURS DES MELOMANES
PIANO OU ACCORDEON CHROMATIQUE

LES 29 ET 30 MARS 2025

CE CONCOURS SE DEROULE
A LA SALLE DES FÊTES DE MALESTROIT

1 le niveau :

il est ouvert à tous les musiciens amateurs

2 le programme :

chaque candidat exécute les morceaux de son choix au maximum deux oeuvres

3 le jury :

déterminera le niveau de chaque candidat lors de l'exécution au concours et attribuera les récompenses

4 pour s'inscrire :

ne pas être musicien professionnel, aucune limite d'age.

Catégorie Mélomane Junior jusqu'à 18 ans

Catégorie Mélomane Adulte à partir de 18 ans